

CORONAVIRUS

Orange applique un protocole sanitaire à minima

Montreuil, le 01/12/2020

La situation sanitaire reste très préoccupante.....

En France métropolitaine, bien que le nombre de nouveaux cas ralentisse, le nombre d'hospitalisation (y compris en réanimation) et de décès est en augmentation. Le gouvernement confirme que le télétravail à temps plein doit être la NORME pour tous les salariés en capacité de le faire.

Concernant les DROM, la situation ne s'améliore pas. La Guadeloupe est toujours en alerte, la Guyane connaît une hausse de ses indicateurs et à la Réunion, la situation reste très préoccupante au regard des services de santé limités.

Une Direction d'Orange à RÉACTION pour protéger les salariés.....

Selon les chiffres donnés par la Direction, la CGT tire la sonnette d'alarme quant à l'augmentation du nombre de cas Covid à Orange.

Malgré un doublement des cas Covid, mois après mois, pour atteindre 1 600 cas à mi-novembre 2020, la Direction d'Orange, suspendue aux lèvres des représentants des autorités gouvernementales, NE RENFORCE PAS le protocole sanitaire par des mesures supplémentaires.

La CGT a obtenu que la direction applique la mesure des 4 m²/individu en milieu clos et recevant du public. Cependant, la CGT dénonce des manquements sur certaines DO et demande à la direction d'y remédier urgemment.

La direction continue de faire des économies sur le dos des salariés.....

La CGT le dénonce sans cesse comme pour le travail à domicile où 60 000 salariés réclament une indemnisation de leurs frais. C'est maintenant le cas des boutiques. Suite à l'analyse des 15 premiers jours d'activités et de flux en boutique, la Direction s'entête à maintenir des objectifs élevés irréalistes en plein confinement et refuse notre demande d'un maintien d'une PVC/PVM garantie. Elle préfère continuer à ATTENDRE pour RÉAGIR dans l'intention de garder les effectifs sous pression en cette fin d'année.

Les salariés dans les boutiques en grande souffrance.....

Les conditions de travail sont particulièrement difficiles en boutiques. La CGT réclame le renforcement des effectifs particulièrement en souffrance dans les boutiques, le renforcement des mesures de sécurité avec plus de vigiles, face à l'augmentation des incivilités, les risques de braquages et autres attentats et la possibilité de lisser les horaires de départ et d'arrivée. La Direction ne RÉAGIT pas. Inacceptable pour la CGT, vu les impacts psychologiques de la crise Covid-19.

Un protocole de mesures sanitaires taille business à Orange.....

Pour finir, la Direction a présenté des modes opératoires afin de RÉAGIR suivant la situation sanitaire dans les différentes régions. La CGT regrette que ces modes opératoires n'aient pas été élaborés avec les organisations syndicales, qu'ils aient été appliqués de façon unilatérale sur toute l'UES sans possibilité de marges de manœuvre dans le périmètre des CSE d'Établissements, que le contenu des

modes opératoires soit en deçà de ce que nous pouvions attendre d'une grande entreprise, qui se veut responsable, que ces différentes mesures n'aient toujours répondu qu'aux injonctions gouvernementales ET NE TRANSPIRENT PAS L'ANTICIPATION.

Le télétravail n'est toujours pas possible à tous les salariés à Orange.....

A l'heure où le télétravail permanent n'est pas une option à Orange (75 % de l'effectif), seuls les salariés DROM de la Martinique peuvent en bénéficier. La CGT exige que les salariés des autres DROM puissent bénéficier du télétravail occasionnel élargi 5 jours / 5 (sur volontariat).

La CGT réclame que la direction soit dans l'anticipation et non plus en RÉACTION pour anticiper la probable 2^{ème} voire 3^{ème} vagues.

Le cafouillage des masques inclusifs pénalise les salariés en situation de handicap.....

La CGT dénonce la mauvaise qualité des masques inclusifs fournis aux salariés nécessitant ce type d'Équipement de Protection Individuel pour une meilleure communication. La Direction prétend revoir avec les prestataires le mode d'utilisation de ces masques. Drôle de RÉACTION de la Direction. Elle ne semble pas faire la différence entre qualité et utilisation !!!

Un protocole sanitaire loin de répondre aux enjeux de protection des salariés...

La CGT a exigé que la Direction, disposant déjà d'une situation financière solide, élabore un véritable protocole sanitaire mieux disant et fasse bénéficier à TOUS les salariés d'une prime COVID-19 exceptionnelle pour reconnaître l'implication de tous, malgré la situation compliquée et le climat anxiogène de cette année.

Les projets non urgents doivent cesser.....

La CGT a également exigé le gel durant la crise sanitaire de tous les projets structurants de transformations non urgents. Ce doit être l'une des actions responsables d'une Direction, qui, soi-disant clame que la sécurité et la Santé des salariés sont au cœur de ses préoccupations.